

Un temps pour innover

La Journée mondiale des pêcheurs a été marquée à Lorient, France, par une conférence qui a donné des signes d'espoir pour une réforme des fondamentaux de la gestion des pêches

Les 20 et 21 novembre derniers, le collectif Pêche et Développement de Lorient organisait sa désormais traditionnelle Journée mondiale des pêcheurs dans le célèbre port breton. Dans le contexte actuel de réforme de la Politique commune de la pêche (PCP), les débats qui animèrent les deux journées de conférences furent placés sous le signe de l'optimisme et de l'espoir portés par les collaborations et synergies à l'œuvre dans le secteur.

Consacrée à *L'approche critique de la gestion scientifique des pêches*, la première journée fut introduite par Menakhem Ben-Yami, ancien pêcheur, écologiste et technicien des pêches israélien.

deuxièmement, elle est fondée sur des modèles qui isolent les espèces au lieu de considérer les interactions existant entre elles. Il s'agit là, selon M. Ben-Yami, d'une gestion « écologiquement absurde » qui ne tient pas compte de l'approche écosystémique.

Fervent partisan de la promotion des savoirs et savoir-faire des professionnels, il mit l'accent sur la nécessité de considérer les pêcheurs comme des experts en matière de gestion. Il fustigea également la prééminence du quantitatif, souvent « spéculatif » et « fantaisiste », ainsi que l'instrumentalisation des données scientifiques. « Depuis l'invention de l'ordinateur, on croit que les statistiques suffisent à elles seules pour évaluer les stocks de poissons. C'est plus confortable que d'aller voir ce qui se passe en mer », conclut-il.

Les discussions qui suivirent mirent en évidence les éléments essentiels pour un partenariat efficace entre pêcheurs et scientifiques. Benoît Guérin, animateur du CCR Sud-Ouest insista sur la nécessité de formaliser les savoirs empiriques des professionnels afin de les faire reconnaître, et de mettre les scientifiques face à leurs contradictions. André Le Berre, président du CRPMEB de Bretagne, souligna qu'une telle démarche nécessiterait avant tout d'abolir l'image de « pilleurs » et de « menteurs » des pêcheurs. René-Pierre Chever, secrétaire du CLPMEB du Guilvinec mit en cause le manque de confiance régnant entre pêcheurs et scientifiques. Tous s'accordèrent à promouvoir un renforcement des collaborations, pour une gestion plus proche des réalités du secteur.

Depuis l'invention de l'ordinateur, on croit que les statistiques suffisent à elles seules pour évaluer les stocks de poissons. C'est plus confortable que d'aller voir ce qui se passe en mer.

—Menakhem Ben-Yami

M. Ben-Yami souligna l'aspect inadéquat de l'approche bio-économique de la gestion des pêches, rarement remise en cause. « Les gestionnaires avisés par les scientifiques ne questionnent jamais les fondements même des pêcheries », dit M. Ben-Yami. Selon lui, cette gestion est fondée sur une science obsolète et inadaptée face à laquelle les pêcheurs ne disposent d'aucun moyen de contestation. Cela est dû à la prévalence des mathématiques et des sciences exactes, au détriment des autres types de savoir.

D'après l'ancien technicien, la gestion scientifique des pêches souffre de deux handicaps majeurs : premièrement, elle considère la pêche comme étant le seul facteur de fluctuation des stocks ;

Les pêcheurs sont aussi des experts

Une table ronde fut organisée avec pour thème conducteur *Les pêcheurs sont aussi des experts*. Xoan Lopez, secrétaire de la

Cet article a été écrit par **Yann Yvergniaux** (Yann.yvergniaux@gmail.com), Assistant de projet ICSF/CIAPA - réforme PCP et PPE UE

Fédération des *Cofradias* de Galice, fut le premier intervenant. Il revint sur la nécessité d'une réforme profonde de la gestion des pêches mettant l'accent sur l'expertise des professionnels. Selon Charles Braine, spécialiste des pêches du WWF, le but de la collaboration entre scientifiques et pêcheurs est d'imaginer un autre système que celui des TAC et des QIT, considéré par les pêcheurs comme un étalon quantitatif peu adapté aux ressources vivantes. « Il faut continuer sur cette logique qui part d'en bas et tenter de monter des plans de gestion à long terme », conclut-il. À la fin de cette première journée, Alain Le Sann, du collectif Pêche et Développement, remarqua l'appréhension généralisée que manifestent les pêcheurs à l'égard des scientifiques, mais souligna également l'aspect positif des remises en question et évolutions tant chez les uns que chez les autres. « On est là au bord d'une réflexion collective », conclut-il.

La seconde journée était intitulée *Des initiatives pour une pêche responsable, présentées par les pêcheurs, pour une autre Politique commune des pêches*. Danièle Le Sauce, présidente du collectif Pêche et Développement, introduisit la journée par ces mots : « Trop longtemps, les pêcheurs ont délégué. Trop longtemps, on a pris des décisions à leur place. La meilleure façon de prendre en compte leurs initiatives, c'est bien quand ce sont eux justement qui les mettent en valeur ».

Bastien Malgrange, chargé de recherche au sein de ce collectif, présenta les « initiatives pour une pêche responsable » impulsées par les pêcheurs sur le littoral breton. Parmi ces « bonnes pratiques » individuelles ou collectives se trouvent la gestion de la coquille Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc, la création du Parc marin d'Iroise ou encore l'amélioration de la sélectivité de la pêcherie de langoustines dans le Golfe de Gascogne. Il souligna le rôle clé des « preneurs d'initiatives » et des « passeurs d'innovations » dans la mise en place d'activités responsables et durables. Il insista également sur la nécessité, au niveau local, d'une évolution vers des prises de décision collégiales orientées sur le long terme. « De telles avancées en matière de gestion sont incompatibles avec des politiques globalisantes et uniformes », conclut-il.

C'est dans cette optique que Romain Verger, ligneur d'Ouessant, fit ensuite part de son travail de valorisation des produits issus de la pêche à la ligne. Il exprima ses

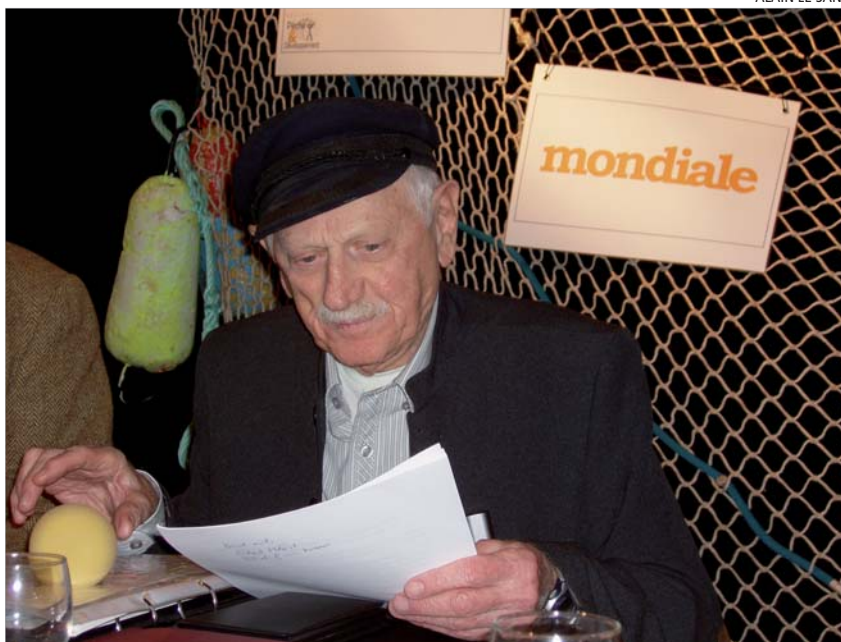
craintes quant à l'emploi de QIT ou autres instruments synonymes de transfert des droits d'accès à la ressource, et dénonça l'absurdité des marges bénéficiaires tout au long de la chaîne de distribution. Appellant à une démarche plus qualitative que quantitative, il souligna l'inefficacité de la PCP actuelle : « Le système des subventions a permis de mettre sous perfusion le milieu de la pêche, mais il va

Il faut continuer sur cette logique qui part d'en bas et tenter de monter des plans de gestion à long terme.
—Charles Braine

falloir s'en affranchir en entrant dans une réflexion un peu plus profonde ».

Katia Frangoudes, membre du réseau AKTEA et chercheuse à l'IUEM de Brest, aborda la question du rôle des femmes dans les communautés de pêche. Selon elle, ce rôle demeure particulièrement méconnu, y compris par les pêcheurs eux-mêmes. En effet, les tâches exécutées par les épouses collaboratrices sont souvent reléguées au second plan, y compris dans la transformation et dans la vente. La question du genre est en effet rarement évoquée dans les plans stratégiques et opérationnels des États membres, tout comme cela fut le cas dans le Livre Vert de la Commission européenne sur la

ALAIN LE SANN



Journée mondiale des pêcheurs à Lorient. Menakhem Ben-Yami, consultant pour les pêches, au cours d'un débat sur l'indispensable collaboration entre marins et scientifiques

ALAIN LE SANN



Dans les plans stratégiques et opérationnels des pays membres de l'UE, la problématique de genre est rarement abordée

réforme de la PCP. Elle plaida pour une plus grande reconnaissance des collectifs de femmes dans le monde de la pêche, ainsi que pour une plus grande participation de celles-ci dans les processus décisionnels.

La « troisième voie »

Le thème des *Prud'homies de pêcheurs* et des bonnes pratiques en Méditerranée française fut abordé par Élisabeth Tempier, de l'antenne méditerranéenne du collectif Pêche et Développement. Ces institutions traditionnelles de gestion de la pêche connurent durant les dernières décennies une série de bouleversements qui mirent fin à la logique de répartition qui les

Le système des subventions a permis de mettre sous perfusion le milieu de la pêche, mais il va falloir s'en affranchir en entrant dans une réflexion un peu plus profonde.

—Roman Verger

caractérisait jusqu'aux années 1960. Ce système territorialisé et démocratique, fondé sur les principes communautaires de respect des personnes et des ressources, fit donc place à un système expansionniste et déréglementé, basé sur la liberté individuelle d'investissement et d'innovation.

Elle fit alors le tour des options disponibles pour l'avenir : « Le dilemme qui se pose aujourd'hui, qui est posé par le Livre Vert et sur lequel on réfléchit, c'est

de savoir quel mode de développement on va privilégier ». Elle isole trois possibilités : intégration de la pêche dans le marché mondial au bénéfice des grands armements, mise sous cloche des ressources par les grands groupes environnementalistes au dépend des communautés de pêche, ou intégration de la pêche dans un développement régional. D'après Élisabeth Tempier, cette troisième possibilité semble la plus à même de réconcilier les objectifs socio-économiques des communautés de pêche avec les impératifs de durabilité environnementale (cf. Samudra n°54, *Un équilibre à trouver*). Elle souligna le potentiel positif de cette intégration régionale de la pêche en Méditerranée et le rôle des prud'homies dans l'usage intégré du littoral, tant avec la participation des pêcheurs qu'avec celle du secteur touristique et des autres utilisateurs de la bande côtière.


Gestion dans la tourmente

Menakhem Ben-Yami fit une seconde intervention, cette fois autour du constat selon lequel une gestion des pêches s'avère inefficace si elle est perçue par les pêcheurs comme erronée ou fautive : « La gestion de la pêche, au lieu d'être conçue avec la participation des pêcheurs, est essentiellement conçue à partir d'une approche *big brother* ». Il opposa alors deux systèmes de gestion des pêches : celui basé sur l'« output » et celui basé sur l'« input ». Selon lui, le premier (basé sur les quotas) favorise la concentration par les grands armements sans pour autant garantir la sauvegarde de la ressource, tandis que le second (basé sur les intrants) laisse une marge de manœuvre à la pêche artisanale.

M. Ben-Yami mentionna à ce sujet les travaux d'Elinor Ostrom, Prix Nobel d'économie, en précisant que « de nombreuses pêcheries côtières ont été très bien gérées par les communautés locales qui contrôlent l'accès, les droits et moyens de pêche, etc. Souvent, elles font mieux que l'État ou les systèmes privatisés ».

Les débats qui suivirent cette présentation furent l'occasion de remettre l'accent sur la nécessité d'une gestion décentralisée des pêches, plus proche des professionnels et des communautés. Alain Cadec, député européen et Vice-président de la Commission Pêche du Parlement européen, insista sur le rôle essentiel

d'une territorialisation des politiques communautaires, dans le respect des particularités de chaque région. Xoan Lopez considéra qu'une gestion différenciée pour chaque groupe local était une condition de base fondamentale pour dessiner l'avenir des pêches et permettre l'application de mesures de gestion appropriées d'ici 2020.

La Journée mondiale des pêcheurs 2009 fut clôturée sur une note positive par la présidente Danièle Le Sauce : le dialogue ouvert par le processus de réforme de la PCP est l'occasion pour les professionnels, tant du secteur industriel qu'artisanal, de réfléchir à une refonte des bases de la gestion des pêches. « Il n'y a plus assez de temps pour les mésententes », conclut-elle. 

Le dilemme qui se pose aujourd'hui, qui est posé par le Livre Vert et sur lequel on réfléchit, c'est de savoir quel mode de développement on va privilégier.

—Élisabeth Tempier

Pour plus d'information



eussf.icsf.net/

Site de l'ICSF sur pêche artisanale et réforme de la Politique commune de la pêche dans l'UE

www.peche-dev.org

Collectif Pêche et Développement